

Collège du Val de Vire : quel avenir pour les enseignants ?

La fusion des deux collèges de Vire doit être effective dès la rentrée prochaine. Les élèves du Val de Vire intégreront Maupas. Qu'en est-il des enseignants ?

Malgré le combat assidu du collectif « Non à la fermeture du collège du Val de Vire », la rentrée 2024 dans un établissement unique se prépare du côté du rectorat.

La question se pose alors de connaître la répartition des enseignants de ces établissements. Quels professeurs de Maupas et du Val de Vire composeront l'équipe enseignante à la prochaine rentrée ? L'ancienneté sera-t-elle un critère de sélection ?

Des interrogations auxquelles nous avons tenté de répondre.

Le rectorat interrogé

Nous sommes entrés en contact avec le rectorat de l'académie de Normandie. Il nous précise effectivement l'intégration des professeurs du Val de Vire à Maupas, « auxquels viennent s'ajouter les transferts des postes de CPE, professeur documentaliste et



Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 mars, le collectif a souligné l'importance l'ancienneté des enseignants dans la future réunification des professeurs des collèges du Val de Vire et de Maupas.

infirmière scolaire du Val de Vire vers Maupas. »

Le rectorat indique qu'un accompagnement a été mis en place depuis plus d'un an pour les personnels du collège du Val de Vire, afin d'étudier avec chacun d'eux les modalités de réaffectation envisageables, « en tenant compte des possibilités offertes (y compris les nouveaux postes au collège Maupas) mais aussi, autant que possible, des contraintes de chaque personne ».

Après cette période d'échanges, il en ressort que

l'ensemble des enseignants du collège Val de Vire a été réaffecté au collège Maupas, « à l'exception d'un qui ne l'a pas souhaité et sera ainsi affecté plus près de son domicile », indique le rectorat.

Une « angoisse » pour certains profs

En ce qui concerne l'ancienneté, elle est prise en compte de deux manières. « Et ça change beaucoup de choses pour les enseignants », pour Gaëtan Prévert, membre du collectif qui détaille. « Prenons

l'exemple d'un professeur du Val de Vire qui a beaucoup d'ancienneté et qui est sur deux établissements actuellement. Quand il va rejoindre le nouveau collège, si le professeur de la même discipline a moins d'ancienneté et qu'il est sur un seul établissement, c'est cet enseignant qui devra exercer sur deux établissements ».

L'ancienneté joue donc un rôle important en ce moment dans l'état d'esprit des professeurs du Val de Vire et de Maupas à quelques mois de la ren-

trée scolaire. Et ça le sera encore davantage dans les années qui

vont suivre avec la fermeture de classes. Inévitable si le nombre d'élèves diminue de rentrée en rentrée comme le prévoient les chiffres du Département du Calvados. « L'Éducation nationale fermera des postes dans les années à venir, on sait comment ça se passe. Et ceux qui partiront en premier seront ceux qui auront le moins d'ancienneté ».

On comprend mieux ainsi les bouleversements que vit la communauté éducative, mais aussi « l'incertitude, l'anxiété, la frustration voire la dépression », comme l'a qualifié* le psychologue, Didier Perrot, chez certains professeurs, avec de tels enjeux.

● Christopher LEBRANCHU

■ *dans notre dernier article : « Fermeture du collège du Val de Vire : le psychologue détaille les répercussions et le besoin de soutien » (à lire dans « La Voix Le Bocage » du 28 mars 2024).

698

Il s'agit du nombre d'élèves que comptera le collège Maupas à la rentrée 2024 (données prévisionnelles). À savoir, 27 divisions pour 698 élèves, répartis comme suit : sept classes de 6e, sept classes de 5e, sept classes de 4e, six classes de 3e.

Maupas, rebaptisé ?

Qui dit fusion des collèges dit peut-être changement de nom de l'établissement d'accueil. Le collège Maupas sera-t-il rebaptisé ? Visiblement, non. Le Département du Calvados semble dire que le collège Emile-Maupas continuera de s'appeler ainsi. Cette modification n'est pas à l'ordre du jour. Gaëtan Prévert, quant à lui, n'y serait pas défavorable : « C'est à la discrétion du Département et du conseil d'administration du nouveau collège, mais à titre personnel, ce pourrait être intéressant, car c'est un nouveau collège qui est créé et donc ça montrerait un accueil ».

Quartier de l'Écluse : vide-greniers, rallye et concours de pétanque au programme

L'assemblée générale de l'association du quartier de l'Écluse s'est tenue samedi 23 mars, salle de la Tour aux Raines, sous la présidence de Gilbert Lebeurier. Il a dressé le bilan des activités de l'année 2023 et évoqué celles à venir pour l'année 2024.

Activités bénéficiaires

« En 2023, toutes les manifestations ont généré des bénéfices : le vide-greniers, le rallye regroupant 20 participants et le concours de belote, réunissant 40 équipes », confirme Gilbert Lebeurier. L'activité la plus lucrative a été « la location d'un chapiteau de réception, de 72 m², pour le prix de 230 €, le week-end », souligne le président.

Par ailleurs, en ce qui concerne la situation finan-



Gilbert Lebeurier a présidé l'assemblée générale du quartier de l'Écluse.

cière, « les comptes de l'association se portent très bien », affirme Michel Simon, trésorier de l'association.

Activités reconduites

Pour 2024, le programme des activités reste identique aux années passées. « Le traditionnel vide-greniers aura lieu le

26 mai ; le rallye, le 30 août ; le concours de pétanque en octobre. Quant au concours de belote, il s'est déroulé le 23 février dernier. »

Les SPORTIFS de la SEMAINE



Sport scolaire. Six élèves du lycée Marie-Curie ont participé au Championnat de France de cross UNSS par équipe. Les courses se tenaient à Dol de Bretagne, jeudi 21 mars. Ainsi, Lilou Hamel (28e sur 207), Justine Miserette (55e), Aélia Suteau Carreau (73e), Loéline Gilette (89e), puis Léo Bazin (172e sur 314) et Robin Prévert (222e) ont participé à cet événement qui réunit les meilleurs lycées de France. Grâce à ses résultats, le lycée Curie se classe, en mixtes, 21e sur 94.